

“ Former pour agir, s’engager pour transformer : la jeunesse pour une activité physique et sportive au centre de la société de demain. ”

À l’occasion du 55ème congrès de l’ANEJAPS, le samedi 17 octobre 2026, s’est tenu l’Assemblée Générale Ordinaire de l’ANEJAPS. Cette assemblée a permis au Conseil d’Administration d’élire le nouveau Bureau National de l’ANEJAPS, porté par Emma Leonardi et Charline Noblot.

Durant quatre jours, ce sont plus de **350 jeunes du champ du sport et de l’animation** venus de toute la France qui se sont réunis à Clermont-Ferrand. Au programme : formations, échanges et temps de cohésion. Ce congrès a notamment pu permettre de vivre un moment fort pour la structure : l’Assemblée Générale Ordinaire. La liste **“Former pour agir, s’engager pour transformer : la jeunesse pour une activité physique et sportive au centre de la société de demain.”** a été élue à l’unanimité.

Dans un monde où **la haine divise notre société**, où **l’extrême droite est aux portes du pouvoir** et où **les jeunes subissent des conditions de vie déplorables** et voient leurs droits reculer, l’ANEJAPS réaffirme sa conviction d’utiliser le sport pour une société inclusive, qui lutte contre les discriminations et laisse la place aux jeunes pour prendre part aux décisions et ne plus être seulement entendu-es mais écouté-es.

Le mandat 2026-2027 se découpera en **cinq grands objectifs** :

- **Faire vivre la démocratie pour enfin considérer les jeunes**, afin de garantir un accès et une défense des droits de chaque jeune du champ du sport et de l’animation et que leur voix soit portée et prise en compte dans les décisions, en leur permettant d’accéder à une information fiable et claire.
- **Du lycée au monde professionnel, des formations répondant aux enjeux de société**, dans lesquelles les jeunes sont orienté-es, accompagné-es et où l’activité physique et sportive a une place dédiée à l’université.
- **L’activité physique et sportive : un enjeu de santé, de bien-être et d’émancipation**, pour pallier à la sédentarité et l’inactivité physique en construisant une culture de l’activité physique de l’école à l’université et qui lutte contre les discriminations et inégalités.
- **Repenser un modèle adapté aux besoins du réseau**, en accompagnant de manière individualisée les associations sur l’organisation des événements ou projets nationaux et en questionnant leur réel impact sur les enjeux sociétaux avec le réseau.
- **Pérenniser le modèle associatif**, car participer aux événements nationaux ne devrait plus être un privilège mais un choix, mais aussi pour continuer à lutter contre les idées prônant la haine et maintenir un fonctionnement associatif démocratique, où la voix de chaque jeune du réseau est écoutée et prise en compte.

Cette année encore, l’ANEJAPS œuvrera **aux côtés du réseau d’associations locales et d’élus** pour défendre les droits des jeunes, une orientation et lisibilité des formations du champ du sport et de l’animation et une réelle place pour les jeunes dans les décisions.

Dans la continuité des mandats précédents, l’ANEJAPS portera la voix des jeunes, convaincue que **le sport ne se résume pas à la pratique, il rassemble, lutte contre les discriminations, est vecteur de santé mentale et physique, porte des valeurs fortes et politiques et c’est un véritable outil de société et d’avenir.**

Emma LEONARDI et Charline Noblot

Présidente et Attachée de presse

emma.lenardi@anejaps.org - presse@anejaps.org

0651931413 - 0768679159